



**PROGRAMME INSTITUTIONNEL
2024-2025**

**CFER
Centre de formation en entreprise et récupération
des Navigateurs**

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CFER
Le

4 décembre 2024

CFER DES NAVIGATEURS

PROGRAMME INSTITUTIONNEL 2024-2025

LA MISSION DU CFER

Le CFER des Navigateurs, une école-entreprise qui accompagne tous ses élèves afin qu'ils deviennent des personnes autonomes, des citoyens engagés et des travailleurs productifs.

LA VISION DU CFER

Au CFER des Navigateurs, on a à cœur le développement des citoyens de demain.

LES VALEURS DU CFER

Autonomie : Nous voulons aider les élèves à devenir autonome face aux tâches proposées aujourd'hui et face aux défis qui seront proposés plus tard dans leur vie de jeune adulte.

Effort : Nous voulons que les élèves voient l'importance de l'effort dans leurs réussites, autant en classe qu'en entreprise.

Engagement : Nous voulons pousser nos élèves à s'engager dans leur école, dans leur formation et dans leur communauté.

Respect : Nous voulons que nos élèves développent la notion de respect dans leurs relations avec les autres ainsi que dans leur prise de décision.

Rigueur : Nous voulons que nos élèves deviennent rigoureux dans leur travail. Nous voulons qu'ils soient fiers d'un travail bien fait.

CLIENTÈLE CIBLÉE

- Élèves âgés entre 15 et 18 ans
- Élèves n'ayant pas les critères de réussite d'une 6^e année primaire

MOYENS UTILISÉS

- Pédagogie par projets
- Approche d'orientation individualisée
- Tâche globale et coenseignement
- Entreprises de formation sur place opérées par les enseignants
- Outils et approche CFER : Caravane, Actualités, Tâche globale

ENCADREMENT ET SERVICES OFFERTS À L'ÉLÈVE

- Groupes restreints
- Plan d'intervention individualisé
- Éducatrices/ éducateurs spécialisés
- Service de psychoéducation
- Service d'orientation
- Services sociaux et santé
- Tâche globale avec enseignants qui suivent les élèves sur 3 ans
- Coenseignement
- Vie étudiante

DURÉE DU PROGRAMME

Le programme est d'une durée de 3 ans. Lors des deux premières années (CFER 1 et CFER 2), tous les élèves suivent le même programme avec les mêmes cours. À la troisième année, les élèves qui ont un projet de vie, qui présentent les capacités à réussir leur première secondaire en français et en mathématiques et qui ont les compétences pour réussir tous les critères en stage sont inscrits en FMS au CFER. Les autres élèves suivent le parcours traditionnel et poursuivent en CFER 3.

Pour certains élèves, il arrive qu'une année de formation de plus soit ajoutée pour permettre la réussite du programme. Il s'agit alors d'une réponse aux besoins de l'élève

PREMIÈRE ANNÉE (CFER 1)

Cours obligatoires

TITRE DU COURS	CODE	Heures par année
Français	130130-13	150
Mathématique	067130-13	150
Anglais	135130-13	50
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	093130-13	50
Autonomie et participation sociale	103130-13	100
Préparation au monde du travail	199130-13	50
Expérimentations scientifiques et technologiques	059134-13	100
Sensibilisation au marché du travail	109134-13	150
Éducation physique et à la santé	045130-13	50
Temps non réparti		50

DEUXIEME ANNEE (CFER 2)

Cours obligatoires

TITRE DU COURS	CODE	Heures par année
Français	130230-23	100
Mathématique	067230-23	100
Anglais	135234-23	50
Autonomie et participation sociale	103230-23	100
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	093230-23	50
Insertion professionnelle	108230-23	300
Préparation au marché du travail	199230-23	100
Éducation physique et à la santé	045234-23	50
Temps non réparti		50

TROISIÈME ANNÉE (CFER 3)

Cours obligatoires

TITRE DU COURS	CODE	Heures par année
Français	130234-32	50
Mathématique	067234-32	50
Autonomie et participation sociale	103234-32	50
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	093234-32	50
Préparation au marché du travail	199233-32	50
Insertion professionnelle	108234-32	600
Temps non réparti		50

Pour avoir droit à sa certification CFER, l'élève doit avoir réussi les deux compétences au niveau des matières insertion professionnelle de deuxième et troisième année et avoir fait le minimum de 900 heures de stages/ insertion professionnelle en CFER 2 et 3.

FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ TROISIÈME ANNÉE (FMSS – PASSERELLE)

TITRE DU COURS	CODE	Heures par année
Français	132108-35	200
Mathématique	063126-35	150
Anglais	134104-35	100
Préparation à l'exercice du métier semi-spécialisé	196204-35	375
Préparation au marché du travail	199233-35	75

Pour avoir droit à sa certification FMSS, l'élève doit avoir fait les 900 heures en 3^e année, avoir réussi les deux compétences au niveau de son stage et avoir réussi les matières préparation à l'exercice du métier semi-spécialisé et préparation au marché du travail. (450 heures).